RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 3B826A64-46E3-42D9-B642-512FB3275512

3D 35
Société civile immobilière
au capital de 3 000 euros
Siège social : [redacted]

Les soussignés :

- Monsieur Arnaud DELOY, demeurant [redacted]
- Monsieur Florian DEMAY, demeurant [redacted]
- Monsieur Louis-Emmanuel DESHOULIERE, demeurant [redacted]

Agissant en qualité de seuls associés de la société 3D, société civile au capital de 3 000 euros, dont le siège est 3 avenue de Bretagne - 35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE,

Après avoir exposé qu'une société a été constituée entre eux aux termes d'un acte sous signature électronique privée en date du 29 avril 2025.

Nomment en qualité de gérant de la Société pour une durée illimitée :

- **Monsieur Florian DEMAY,**
  né le [redacted] à [redacted]
  demeurant [redacted]

Monsieur Florian DEMAY dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Toutefois, à titre de règlement intérieur, et sans que ces limitations soient opposables aux tiers, la gérance ne pourra sans y avoir été autorisée au préalable par une décision ordinaire des associés, acheter, vendre ou échanger tous immeubles, acquérir et céder toute mitoyenneté, stipuler et accepter toutes servitudes, contracter tous emprunts pour le compte de la Société autres que les découverts normaux en banque, consentir toutes hypothèques et autres garanties sur les actifs sociaux.

Monsieur Florian DEMAY accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.





Docusign Envelope ID: 3B826A64-46E3-42D9-B642-512FB3275512

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Acte sous signature électronique privée, conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil, le 29/04/2025, date convenue de manière certaine entre les parties nonobstant d'éventuelle(s) signature(s) électronique(s) postérieure(s).

Arnaud DELOY

[redacted]

368CEA8E88EE49E...

Florian DEMAY

« Bon pour acceptation des fonctions de gérant »

[redacted]

DBAE8773D1944E4...

Louis-Emmanuel DESHOULIERE

